

La Tour de Peilz

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mais. Personne ne voudra croire que j'ai aussi tué le mien.

— Eh bien, entrons toujours; on verra ce qu'on veut faire.

Dans le cabaret, personne. Quelle chance!
— Holà! père V..., un demi, et vite... Apportez-en deux tout de suite.

— Voilà!... voilà!... Ah! c'est vous! Bonsoir!... Diable!... trois chamois!... Belle chasse!...

— Allez donc vite, on n'y tient plus de soif.

— On y va!... on y va!... Trois!... Diable!... Belle chasse!

Quand le premier demi-litre fut vidé et le second en bonne voie:

— Dites donc, père V..., comment pourrait-on faire? Y a une de ces bestioles qui n'avait pas encore communié. On ne voudrait pourtant pas se faire pincer.

— Diable! c'est pardine vrai! Y n'a que des rabotions de cornes... Ma foi, c'est que, vous savez, ça ne pousse pas comme ça, du jour au lendemain, comme sur certaines têtes....

— Allons, voyons, n'y aurait-il pas un truc pour le descendre quand même en ville?

Un silence se fit. Les quatre hommes étaient songeurs.

— On pourrait peut-être y en ajuster, des cornes, à ce cabri? J'en ai justement deux ou trois paires. On n'y verra rien. Passez voi à la cuisine.

La petite cuisine du chalet prit un moment l'aspect d'une salle d'opération, à l'hôpital, un jour d'autopsie.

Sur la table, la victime, étendue. Le père V..., en bras de chemise, lui tenait les jambes de derrière; Albert, les jambes de devant, afin de bien maintenir le corps dans la même position. Chargés de la partie délicate de l'opération, Frédéric et son frère, avec de la poix et de la ficelle, paraient le jeune chamois d'une paire de cornes magnifiques. Les années n'eussent pas fait mieux.

Il fallait être fin pour découvrir la supercherie.

Pendant ce temps, quelques consommateurs étaient entrés dans le cabaret. Ils frappaient en vain sur la table pour se faire servir. Le père V... ne pouvait quitter son poste.

— On y va, on y va, que diable! criait-il chaque fois.

Un consommateur impatient vint frapper à la porte de la cuisine.

— N'entrez pas! cria le cabaretier.

— Qu'y a-t-il, père V...?

— N'entrez pas, que je vous dis, je change de chemise, là!

— Ah! ce n'est que ça. Je croyais pardi que c'était le jour où vous mettez l'eau dans votre vin.

— Fais pas tant le malin, Daniet, c'est ta femme qui la met, l'eau, dans ton vin, à toi.

L'opération était terminée.

Pour prévenir tout soupçon, les chasseurs sortirent de la cuisine par une porte de derrière et, par la porte de devant, rentrèrent dans le cabaret.

Ils déposèrent leur butin sur une table et commandèrent un litre.

Au même moment, rentrait le gendarme, qui revenait d'une tournée dans la montagne.

— Hé, gendarme, vous prenez un verre avec nous? dit un des chasseurs.

— Volontiers, Messieurs, je vous remercie. Vous avez fait bien belle chasse, à ce que je vois.

— Oui, ça n'a pas trop mal marché.

— C'est étonnant, fit tout à coup un consommateur, qui depuis un moment examinait les

chamois, on dirait que c'est le plus jeunet, le plus petiot, qui a les plus grandes cornes.

— Patifou! répliqua un des chasseurs, tu n'y connais rien. Le plus jeunet! voilà une idée. Ne vois-tu pas que c'est un vieux chamois qui a souffert de la faim pendant l'hiver. Il est tout reitreint. Quoi! c'est un ragot!

(Authentique.)

J. M.

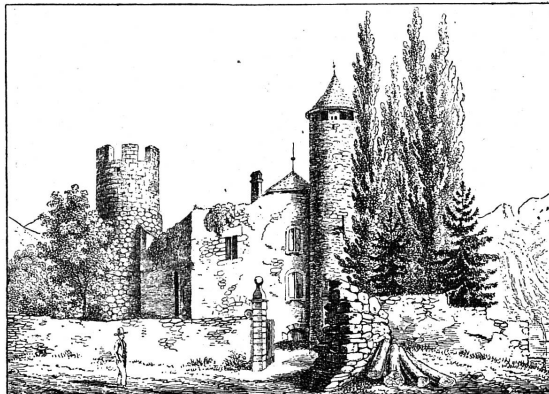
Dis, papa?...

— Dis, papa, qu'est-ce que c'est qu'un enfant posthume? demandait, l'autre jour, une fillette.

— Un enfant posthume?... répond le père, se grattant le front, un enfant posthume?... eh bien, ma fille, c'est un enfant né après la mort de ses parents.

La Tour de Peilz.

Leclichéci-dessous, que veut bien nous prêter un ami du *Conteur*, est la reproduction d'un ancien dessin représentant la *Tour de Peilz*. L'aspect de ces lieux a bien changé dès lors. N'étaient les deux vieilles tours, on aurait quelque peine à reconnaître, dans ce dessin, la gracieuse petite ville qu'est aujourd'hui l'antique cité fondée, en 1239, par Pierre de



Savoie, dans le désir, paraît-il, d'attirer sous sa juridiction les habitants de Vevey. Et pour mieux assurer le succès de son plan, il accorda de grands privilèges à la Tour-de-Peilz.

« Il fit aux bourgeois, dit Vulliemin, le don de bois et de pâturages considérables au-dessus des embouchures du Rhône. Chaque année encore, quand arrive la chaude saison, l'on voit une flotille d'une trentaine de bateaux, plusieurs portant deux voiles, partir, le matin, du port de La Tour, se répandre sur le lac et se diriger vers la rive valaisanne; ils en reviennent, le soir, chargés de bois, de blé, d'herbe et d'un foin de marais (le *flat*) que l'on emploie pour la litière du bétail. »

« Pierre de Savoie entoura la ville d'un rempart et construisit sur la rive un château qui ne subsiste plus qu'en partie. La grande tour carrée, qui servait de citadelle, a été démantelée en 1747; il n'en reste que deux tours rondes liées par un corps de logis.

« L'église de La Tour était sous le vocable de saint Théodule, dont la statue vermoulue est encore conservée dans les archives de la commune. »

Onna pouetta bite.

Lai ya quoqué annaies que restève découté lo bou de la vela on rudo còo, on to du, on vèretablio homo de tépa, — quemeint le dian per lé d'amont, — que n'avai poare dé rein,

* Nous ignorons si cet usage existe encore. Il serait intéressant de le savoir.

rappé que l'étai artilleu. L'avai bin dau mondo à l'hotto, onna fenna et cinq fellies, totes pe crouies lé zounes que lé zautres. Vo poede craire se noutron artilleu veyessa dau païs avoué toté cliiau fémalles.

Quemeint n'en poave pequa fère façon, se decidà on dzo d'inspecchon d'allà trovà Silas, lo dompteu dé Cosy, que veindai justamein sa ménagerie.

L'ai marchanda on tigre dau Sénégal po gardà se fellies et, quemeint l'amàve bin lé bites sovadzos, on ouistiti po lai aidyi à couilli lé cerisès ein tsautein.

Du Cosy decheint à Lutry à l'inspecchon. Vo sede que ci dzo l'ire la moûda d'ein preindre onna grulaie — ora n'ein fau pequa parlà, on l'a bin vu po lo 103!

A la tombaie de la né l'arrevà tsi li on boquenet einmourdzi et l'invita ion de sé vesins po bère on verro à la cava.

Fasà on pou d'oura sta né et ein ovresseint la porta ye vi, su lo trablia, budzi oquie que resseimbiàve à onna villhe pi de tchivre entortollia, avoué dai pà dé mé d'on pi dé grands.

Ein vайssesin cein noutron artilleu l'a zu onna poare dé la metsance. Ye quemeince à boela au séco: « Marienne, vin vito, apporta mé la trein; lai ya onna tota pouetta bite iquie su ci trablia. »

Marienne, qu'étai pè vè l'hotto avoué sé fellies, l'arrevà avoué onna trein et lé fellies avoué on fochau, onna tsetta, onna fau, on chaton et on dordon.

L'artilleu eimpougné la trein, l'ai va dé radze et rau! ye fot on par d'épelluàies su cliia pourra bite. Vo ara falliu vère quinn'émelluàie et cliiau dzeins qu'étant décoûta quemeint l'étant arreindzi, car cliia pouetta bite n'étai rein qu'on villho séré qu'avai étà aublia su lo trablia du on par d'ans!

DJAN-DANIEL.

Où est le Brun?

Le 1^{er} janvier, un propriétaire des environs de Lausanne ayant fait en famille un copieux dîner, dit aux siens: « Maintenant, je m'en vais passer l'après-midi en ville; il faut bien serrer aussi la main aux amis. »

Il attelle le Brun au cabriolet et, trotte pour la capitale.

Le 1^{er} janvier, après tout, ce n'est qu'une fois par année. En pareil jour, il fait si bon partager un verre avec les vieux amis. Qui sait si on se retrouvera au prochain nouvel-an?

Mais, à ce dangereux partage, on a souvent plus que sa part.

— Allons, Marc, encore un; un seul, et puis n, i, ni, fini.

— Va pour un, mais, c'est tout.

— Comment! on veut déjà se quitter? C'est du joli; pour un nouvel-an! Pas question. On descend au Casino; y a justement bal masqué. Oh! bien sûr qu'on veut pas danser; c'est seulement pour voir les masques, pour rigoler un moment.

— D'accord, mais c'est que j'ai remisé ma cariole à l'hôtel de France.

— Eh, quoi? On veut assez reveni la chercher. Voyons, via pour le Casino.

Le lendemain matin, le propriétaire des environs fait, comme de coutume, sa tournée de maison; la grange, la remise, l'écurie, tout passe sous l'œil du maître:

— Jean!

— Mossieu?

— Dites-moi, le Brun n'est pas à l'écurie?... Et le cabriolet, où est-il?

— Eh bien, justement, je sais pas où y sont. Y mē semble que mossieu les avait hier avec lui pou aller à Lausanne.